

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, le samedi 7 mai, à 09 H 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en troisième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation du Maire -séance clôturée à 11 H 30-.

ETAIENT PRESENTS

Michel TAMAYA / Alain ARMAND / Mickaël NATIVEL / Gilbert GERARD / Dominique RIVIERE / Françoise MOLLARD / René LAI-HONG-TING / Sudel FUMA / Daniel TOUSSAINT / Patrick VERGUIN / Jean-Max NATIVEL / Rémy MASSAIN/ Jean HOAREAU / Jean IVOULA / André PADEAU / Mathilde JUNOT (arrivée à 09 H 25, pendant l'examen du Rapport n° 94/3-01) / Armand IGNACE (arrivé à 09 H 26, pendant examen du Rapport n° 94/3-01) / Jean-Paul CLAIN / Brice PAUVREZE / Ismaël MOULLAN / Emmanuel HOARAU (arrivé à 09 H 25, pendant l'examen du Rapport n° 94/3-01) / Firmin LACPATIA / Gilbert ANNETTE / André BOURGIN / Russel HOAREAU / Hervé MAGAMOOTOO / Luçay MAILLOT / Jean-Claude SAUTRON / Erick EGOLFF / Jean-Marie DUPUIS / Marc GERARD / Daniel BOX / René Paul VICTORIA

ETAIT REPRESENTE

NOTA

Le Maire certifie
que le compte rendu
de la présente
séance a été
affiché à la porte
de la Mairie
de Saint-Denis
le 11 MAI 1994
et que le nombre
de Conseillers Muni-
cipaux présents a été
de 33 sur 55.

Axel KICHENIN par René Paul VICTORIA

Les autres Conseillers absents étaient non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Rémy MASSAIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pour le Maire absent
Le 1er Adjoint
Alain ARMAND

